

Théoriser les génocides

Dans The Killing Trap, Manus I. Midlarsky se penche sur les conditions qui permettent l'apparition d'un génocide à travers l'étude des génocides arménien, juif et rwandais.

Paul Peeters

« Pâle, sale... vulgaire, repoussant, avec un visage à la fois intelligent et sournois. »

Eugenio Pacelli (Pie XII de 1939 à 1958) décrivant en 1919 un dirigeant russo-juif de la révolution communiste avortée en Bavière.

« Dans de tels pays, le génocide n'est pas tellement important. »

François Mitterand parlant en 1994 du Rwanda.

Les deux citations reprises en exergue indiquent assez bien que ce texte va reprendre ou forger, comme le dirait n'importe quel présentateur de télévision l'œil rivé à l'audimat, des phrases « insoutenables », mais que l'on va tout de même retranscrire ou écrire¹. Il s'agit en effet de rendre compte d'un livre publié en 2005 aux Cambridge University Press sous le titre de *The Killing Trap* et sous la plume de Manus I. Midlarsky, professeur à la Rutgers University. Le brouillard aca-

démique qui entoure ce livre est assez dense: 1 237 annotations en bas de page pour un total de 395 pages de texte, vingt-sept pages de références bibliographiques, un index de quarante-et-une pages, des remerciements à l'épouse, aux trois enfants, à dix-sept commentateurs et à deux secrétaires! Par-delà cet écran de fumée universitaire, se cache toutefois un dessein ambitieux: celui de rendre compte des conditions nécessaires et suffisantes à l'apparition d'un génocide.

¹ Dans le monde de l'audiovisuel, ce genre de circonlocution ne fait malheureusement pas monter l'audimat. Ce n'est que si l'on dit que les images sont à ce point insoutenables qu'on ne les montrera pas, que l'audimat chute, car le téléspectateur zappe alors vers d'autres chaînes où les mêmes images, achetées en pool, pourront être vues et délectées à loisir.

Trois cas d'école sont repris dans l'ouvrage: le génocide des Arméniens en 1915, l'Holocauste de 1941 à 1945 et le génocide des Tutsis au Rwanda en 1994. En sous-ordre, si l'on peut dire, on y trouvera diverses pulsions génocidaires ayant plus ou moins abouti ailleurs.

GÉNOCIDES ET POLITICIDES

Mais il convient d'emblée de mettre de l'ordre dans les idées. Il ne faut en effet pas confondre les génocides avec les politicides. Que ces derniers, qui étaient la grande spécialité de Staline, de Mao ou de Pol Pot, aient pu faire plus ou moins de victimes que les premiers n'est pas ce qui importe, à moins de s'en tenir à une sorte de hitparade de la criminalité d'État. Les motivations, et donc les moyens de prévenir un jour les deux types de tuerie, sont radicalement différents. Dans le cas des génocides, c'est un groupe bien ciblé d'individus qui est et a été visé: les Arméniens dans l'Empire ottoman en déclin, les Juifs par les nazis et les Tutsis au Rwanda. Dans les trois cas, les deux tiers de ces groupes cibles ont disparu. Les politicides sont plus capricieux: ils visent, au fil du temps, les ennemis réels ou supposés qui se présentent (paysans, commerçants, intellectuels, etc.) pour finir par des purges permanentes dans le personnel politique et administratif, mais généralement sans distinction ethnique ou religieuse très nette. Dans certains cas, les deux genres se mêlent, mais toujours avec des dominantes. Le régime nazi fut ainsi génocidaire sans négliger de liquider de nombreux opposants politiques, et le Cambodge de Pol Pot a été

politicide tout en n'oubliant pas de se débarrasser des Vietnamiens vivant sur son territoire.

Le livre de Midlarsky se concentre sur les conditions d'émergence des génocides, laissant à d'autres le soin de faire la même chose pour les politicides.

GÉNOCIDES ET PROPAGANDE

Un autre point à préciser d'entrée de jeu concerne le rôle joué dans les génocides par la propagande antisémite, anti-arménienne ou anti-tutsi, en ce compris les mesures administratives prises pour renforcer cette propagande: cartes d'identité ethniques, étoiles jaunes, interdictions totales ou partielles d'occuper des fonctions dans l'enseignement ou dans d'autres emplois publics, etc. Pour le professeur Midlarsky, tout cela sont des manœuvres pré-génocidaires criminelles, mais pas encore le génocide proprement dit. Midlarsky tend ainsi à se dissocier du modèle identification-expropriation-concentration-extermiation proposé pour l'Holocauste par Raoul Hilberg dans son ouvrage monumental sur *La Destruction des Juifs d'Europe*². La vindicte ethnique ou ethno-religieuse est, selon Midlarsky, une condition nécessaire mais non suffisante au déclenchement d'un génocide. Il en veut notamment pour preuve que l'Holocauste a seulement pris forme dans la seconde moitié de 1941, pour devenir une priorité incontournable des nazis à l'issue de la conférence de Wannsee en janvier 1942. À notre avis, toute réflexion théorique future sur les conditions d'un génocide gagnerait toutefois à intégrer la thèse de Hilberg aux

² Comme le reconnaît Midlarsky, c'est toutefois Raoul Hilberg qui, avec une quinzaine d'années de retard sur les événements, a ouvert la voie aux études historiques rigoureuses sur l'Holocauste. La première version anglaise de *La Destruction des Juifs d'Europe* a en effet paru en 1961, à l'époque du procès Eichmann. Elle a ensuite été revue et augmentée en 1985, puis traduite en français chez Fayard en 1988.

éléments mis en avant par le professeur Midlarsky.

PERDRE N'EST JAMAIS BON

Pour le professeur Midlarsky, on doit d'abord prendre en considération le fait que les États candidats à un génocide s'estiment être des perdants, soit historiquement, soit dans l'immédiat, soit potentiellement, soit un mélange de ces trois perceptions.

Le cas de l'Allemagne à la fin de la Première Guerre mondiale est exemplaire. Sa défaite en 1918 marque non seulement la fin de sa montée en puissance au XIX^e siècle et au début du XX^e siècle, mais préfigure aussi, par les conditions draconiennes qui lui sont imposées au traité de Versailles, particulièrement l'imposition insoutenable des réparations voulues par la France, la banqueroute financière que l'inflation galopante réalisera quelques années plus tard. Une telle humiliation conduit également à chercher un coupable à l'intérieur du pays même, ce que les dirigeants allemands font, sans attendre ni Hitler ni Himmler, en pointant déjà du doigt les Juifs. Ainsi, Guillaume II, l'empereur déchu, dans une lettre adressée le 2 décembre 1919 au général von Mackensen: « Ces parasites [les Juifs] doivent être détruits et extirpés du sol germanique! Ce champignon vénéneux sur le tronc germanique! »

De son côté, l'Empire ottoman est, au début du XX^e siècle, un perdant plus que séculaire. Son territoire sur le continent européen s'est réduit comme une peau de chagrin, son armée a été plusieurs fois

défaite au nord par les troupes tsaristes, ses possessions au Moyen-Orient, qu'elle entend moderniser avec l'appui de l'Allemagne, sont menacées par l'expansion colonialiste française et anglaise et, enfin, la Grèce voudrait même prendre pied dans ce qui est aujourd'hui la Turquie. Deux victimes expiatoires intérieures sont ici disponibles: les Orthodoxes arméniens, dont on craint qu'ils ne revendiquent, à l'instar de ce qui s'est passé dans les anciennes possessions européennes, leur indépendance, et les orthodoxes grecs, qui sont économiquement omniprésents dans l'empire, y compris à Constantinople. Les Grecs seront finalement tous expulsés et les Arméniens feront l'objet du génocide de 1915-1916.

Dans le cas du Rwanda, les choses sont un peu plus complexes et il n'est pas sûr que le professeur Midlarsky ait eu raison de vouloir à toute force établir un parallèle entre l'Allemagne, l'Empire ottoman en déclin et ce pays. Il est vrai, au demeurant, que durant la période coloniale et même avant, le Rwanda a connu l'hégémonie d'une minorité Tutsi sur la majorité Hutu. Avec l'instauration d'un régime présidentiel lors de l'indépendance du pays en 1962, la majorité Hutu l'a logiquement emporté. Mais la crainte potentielle d'un retour en force des Tutsis conduit bientôt à des massacres dits « tribaux », à l'éviction des Tutsis des affaires publiques et à l'émigration d'une partie d'entre eux, notamment en Ouganda, où ils créent le Front patriotique rwandais. La suprématie militaire de ce dernier place finalement le Rwanda dans une position de perdant, une première fois en

octobre 1990, puis en février 1993 dans une offensive qui, sans l'intervention de la France, aurait abouti à la prise de la capitale Kigali. Et il n'y avait ici qu'un seul bouc émissaire: les Tutsis résidant encore au Rwanda.

Ces rappels demandent deux mises en garde.

D'une part, le statut de perdant n'est une condition ni nécessaire ni suffisante au déclenchement de pulsions génocidaires. Le cas de la France après sa défaite de 1871 l'indique clairement, même si l'affaire Dreyfus y a occasionné une bouffée d'antisémitisme. La fin de l'Empire britannique ou du colonialisme français n'a pas non plus conduit à des tentations génocidaires même si, dans le cas de la France, des atrocités d'un autre genre ont été perpétrées, en Algérie particulièrement.

D'autre part, le fait d'être perdant n'est en aucune manière une circonstance atténuante en matière de génocide. Ce dernier reste un crime totalement impardonnable. Ce qu'il convient en revanche de mettre en exergue, c'est le sort fait par les nations non génocidaires aux pays « perdants », comme en témoigne par exemple l'impossible traité de Versailles³.

LE POIGNARD QUI N'EXISTE PAS

Les candidats génocidaires sont donc des États aux abois qui, simultanément et pour cacher leurs propres erreurs (on ne va tout de même pas accuser l'élite des officiers allemands d'avoir perdu la guerre!), se dotent d'un ennemi intérieur qui les poignarde dans le dos, alors même que cet ennemi supposé ne pos-

sède pas de poignard pour ce faire et n'a aucune raison d'en acquérir un. On sait, par exemple, que les Juifs allemands ont péri et combattu dans les tranchées de la Première Guerre mondiale et qu'ils se sentaient, pour la plupart, parfaitement intégrés à la culture allemande, qu'ils contribuaient d'ailleurs puissamment à enrichir dans de nombreux domaines: mathématiques, philosophie, science, etc.

REALPOLITIK PRUDENTE ET REALPOLITIK CYNIQUE

Dans un premier temps, toutefois, c'est une *realpolitik* que le professeur Midlarsky qualifie de « prudente » qui va être mise en œuvre par les candidats génocidaires. Elle va conduire à privilégier l'émigration en masse de l'ennemi intérieur. Tel est le but des mesures discriminatoires prises par les nazis à l'égard des Juifs, sans compter les tortueuses manœuvres diplomatico-économiques visant à faire émigrer les Juifs en bloc à Madagascar. L'Empire ottoman, de son côté, réussira par le biais de l'émigration massive à se débarrasser de sa minorité grecque, mais pas des Arméniens, qui n'ont en fait nulle part où aller. Enfin, l'émigration des Tutsis du Rwanda va conduire, par un choc en retour, à la création du Front patriotique rwandais en Ouganda.

Dans le cas de l'Allemagne, la *realpolitik* nazie va toutefois se heurter à une autre forme de *realpolitik*: la *realpolitik* « cynique » des autres nations en matière d'immigration. Les séquelles de la grande crise économique de 1929 et l'antisémitisme latent dans de nombreux pays conduisent

³ Que le traité de Versailles de 1919 ait été une sottise n'est pas seulement rétrospectivement vrai. Dans un mémorandum rédigé dès la fin de 1918 par J.-M. Keynes pour le compte du Trésor britannique, on trouve en effet ceci, en bas de page, à la fin du document: « Si chaque maison, usine et champs cultivé, si chaque route, voie de chemin de fer et canal, si chaque mine et forêt de l'Empire germanique pouvait être démonté, exproprié et vendu un bon prix à un acheteur potentiel, cela ne paierait pas encore la moitié du coût de la guerre et des réparations. » Et Keynes de conclure, dans le corps du texte: « Une indemnité à ce point importante qu'elle laisserait la population allemande sans espoir à toutes les chances d'être autodestructrice » (*The Collected Writings of John Maynard Keynes*, Vol. XVI, *Activities 1914-1919 - The Treasury and Versailles*, p. 382, Macmillan 1971). Or c'est précisément ce que les Alliés ont exigé en 1919.

en effet à durcir partout les lois d'immigration. Pour obtenir un visa consulaire d'entrée aux États-Unis dans les années trente, il fallait ainsi remplir un formulaire de cinquante pages, dans lequel la moindre erreur ou omission vous renvoyait à la case départ ou rejetait purement et simplement votre demande. En cas d'acceptation, le délai moyen était de l'ordre de neuf mois !

LE TEMPS DES MASSACRES

Une étape de plus est franchie avec les massacres « pré-génocidaires », dont une *realpolitik* désormais à la limite de la prudence attend les effets au niveau des réactions possibles de sa population et encore plus de la communauté internationale.

Au Rwanda, des massacres de Tutsi ont eu lieu en 1963-1964, en 1973 et encore en février 1993. L'Empire ottoman a, lui aussi, remis le couvert à plusieurs reprises: de 1894 à 1896 (environ 200 000 morts), puis en 1909 (environ 25 000 morts), le tout sans guère provoquer de réactions dans le monde. Dans le cas de l'Allemagne nazie, on peut considérer, selon le professeur Midlarsky, que les massacres commis sur le front de l'Est par les *Einsatzgruppen* dans la seconde partie de 1941 ne sont pas encore le génocide proprement dit, mais une sorte de remake d'atrocités semblables commises en 1919 à l'égard des Juifs d'Ukraine par les troupes de l'Armée blanche de Denikin et les nationalistes ukrainiens de Simon Petlura (environ 150 000 victimes juives).

SI JE PERDS TOUT, TU MEURS D'ABORD

La décision de pratiquer le génocide intervient enfin lorsque l'État génocidaire pressent qu'il va perdre dans tous les domaines et qu'il entend alors, non seulement entrainer dans sa ruine, mais éradiquer en priorité l'ennemi intérieur qu'il s'est donné. Tout étant foutu, on aura au moins débarrassé le pays sinon la planète de sa vermine. C'est ce qui explique, par exemple, que les autorités nazies vont donner la priorité, à la fin de la guerre, aux convois de déportés vers les camps de la mort sur ceux destinés à l'armée.

Le professeur Midlarsky pense qu'un tel comportement n'est malheureusement pas étranger à la nature humaine et n'est donc pas l'apanage d'êtres monstrueux surgis de nulle part. Il s'appuie, pour ce faire, sur la théorie dite de la « punition altruiste » (étrange qualificatif pour ce dont il s'agit ici !) mise au point par Ernst Fehr et Simon Gächter⁴. Supposons, à cet égard, que l'on présente à deux joueurs le jeu suivant: le premier joueur propose le partage d'une somme d'argent que le second peut accepter ou refuser. En cas de refus, personne ne reçoit rien. Dans le cas d'un partage proposé de 50/50, il y aura sans nul doute acceptation. Mais si le premier joueur propose de se réserver nonante et de donner dix à l'autre, le second va vraisemblablement refuser et personne n'aura rien. Dans le cas qui nous occupe, le génocidaire acceptera de perdre par exemple 10 % de sa population pour autant que son ennemi intérieur présumé disparaisse à 90 %.

⁴ Fehr, Ernst et Simon Gächter, *Altruistic Punishment in Humans*, *Nature*, janvier 2002 (cité par Midlarsky, p. 108-109).

La seule différence avec ce jeu est qu'au moment de prendre la décision du génocide, l'État génocidaire est presque certain de perdre sans que sa victime ne lui ait fait, et pour cause, aucune proposition. La théorie mériterait donc d'être peaufinée.

Il n'en demeure pas moins vrai que, lorsqu'ils prennent la décision de déclencher leur génocide, nos trois États génocidaires se retrouvent dans de bien mauvais draps.

L'Empire ottoman n'améliore pas son sort en se rangeant en 1914 du côté de l'Empire germanique, auquel il était déjà pieds et poings liés depuis de nombreuses années. L'armée tsariste en profite, à la fin de 1914 et en janvier 1915, pour mettre les troupes ottomanes en déroute au nord de la Turquie. Au sud, dans le détroit des Dardanelles, les Franco-Britanniques commencent à s'agiter dès le mois de février 1915.

Au Rwanda, seule l'intervention complice de troupes françaises empêche, comme on l'a déjà vu, le Front patriotique rwandais d'atteindre Kigali en février 1993.

Sous le régime nazi, la roue de la fortune militaire commence à se gripper tout au long de la seconde moitié de 1941. Dès le mois d'août, les Allemands s'aperçoivent que les troupes soviétiques compteraient 360 divisions plutôt que les 200 attendues. Le 11 du même mois, Churchill et Roosevelt promulguent la Charte de l'Atlantique, ce qui fait plus que présager l'ouverture d'un nouveau front à l'ouest. Enfin, la conférence de Wannsee, où se décidera la « solution définitive », initialement prévue pour le 9 décembre 1941,

est postposée au 20 janvier 1942 en raison de l'attaque japonaise du 7 décembre sur Pearl Harbor, c'est-à-dire de l'entrée inéluctable des États-Unis dans la Seconde Guerre mondiale.

Dans les trois cas, la suite est désormais inexorable et se passe de commentaires: environ 1 000 000 de morts pour le génocide arménien de 1915-1916, environ 6 000 000 de victimes pour la Shoah et environ 800 000 Tutsis massacrés au Rwanda en 1994. Ce dernier génocide, qui n'a duré que quelques jours avec des moyens somme toute rudimentaires, met à mal la thèse « technocratique » selon laquelle les massacres collectifs demandent l'emploi de techniques sophistiquées (chambres à gaz, zyklon B, etc.).

Il reste maintenant à parler de l'attitude et du comportement des autres pays.

LES CO-GÉNOCIDAIRES

L'Allemagne nazie a eu trois alliés en Europe qui ont participé de leur propre chef à son entreprise génocidaire: la Roumanie, l'Italie et le gouvernement de Vichy. L'Italie fasciste, qui a temporisé de longues années avant d'accepter de déporter les Juifs de son territoire, s'y est finalement résolue lorsqu'elle a commencé à devenir elle-même un perdant, soit en 1943 après la perte de ses possessions en Afrique et l'invasion de la Sicile. Le plus clair des déportations a néanmoins eu lieu sous l'occupation allemande qui a suivi. Le gouvernement de Vichy, bien conscient d'être lui aussi un perdant, n'a pas agi uniquement sous la pression des nazis, mais a, au contraire, pris de sor-

dides initiatives. On doit, par exemple, à Pierre Laval, à la suite de la rafle du Vélodrome d'Hiver des 16 et 17 juillet 1942, l'initiative d'inclure les enfants en bas âge parmi les déportés, alors que les Allemands ne voulaient pas encore, à l'époque, envoyer à la mort les enfants en dessous de seize ans. En Roumanie, plusieurs massacres de Juifs ont eu lieu sous le gouvernement de la Garde de Fer de novembre 1940 à janvier 1941, puis les Roumains ont suivi le même parcours génocidaire que les nazis en entrant à leur côté dans l'invasion de l'Union soviétique en juin 1941.

Le zèle plus ou moins grand mis par certaines autorités locales, particulièrement les forces de police, à coopérer avec les nazis dans les territoires occupés par eux, n'est abordé qu'épisodiquement par le professeur Midlarsky, mais est abondamment documenté dans d'autres ouvrages, dont celui de Raoul Hilberg déjà cité.

LES COMPLICES

Par contre, le professeur Midlarsky met l'accent sur les pays qui ont été les complices des trois États génocidaires.

Dans le cas du génocide arménien, c'est l'Allemagne impériale qui a été le complice de l'Empire ottoman. Désireuse de s'immiscer dans le jeu colonialiste des Français et des Britanniques, tout autant que de contrer les visées territoriales des troupes tsaristes, l'Allemagne impériale offre, dès le dernier tiers du XIX^e siècle et au début du XX^e siècle, son patronage intéressé aux Ottomans : fourniture de gros canons Krupp, instruction militaire, ex-

pertise ferroviaire (construction de la ligne Berlin-Bagdad), etc. Dans de telles conditions, les Allemands ne peuvent qu'être mis au parfum des visées génocidaires ottomanes. Le général allemand Bronsart von Schellendorf, chef d'état-major du haut commandement ottoman, ne mâche d'ailleurs pas ses mots : « L'Arménien est comme le Juif, un parasite apatride qui suce le sang du peuple de son pays hôte. » Seuls les responsables du chantier ferroviaire de la ligne Berlin-Bagdad se plaindront, en 1915, de ce qu'on les prive de la main-d'œuvre qualifiée arménienne. Un peu plus de trente-cinq ans plus tard, le même conflit d'intérêt entre les responsables du génocide des Juifs et ceux de la production réapparaîtra dans les ruines du troisième Reich.

Le complice de l'Allemagne nazie est un État minuscule, mais théoriquement d'un grand rayonnement moral et spirituel : le Vatican. Tout tourne en fait autour de la personnalité d'Eugenio Pacelli qui fut tour à tour nonce apostolique à Munich de 1917 à 1930, cardinal secrétaire d'État au Vatican de 1930 à 1939, puis Pie XII jusqu'à sa mort en 1958. Lors de sa nonciature à Munich, il a eu notamment des contacts directs avec les responsables de la révolution communiste avortée de 1919 en Bavière. Il semble en avoir retiré une équation qui fera par la suite les choux gras de la propagande antisémite des nazis et de bien d'autres, à savoir que le communisme est intimement lié à la mouvance juive. L'ennemi intérieur qui vous poignarde dans le dos a enfin pris une forme non déguisée à l'extérieur puisque plusieurs leaders de la révolution bolche-

rique de 1917 sont d'ascendance juive: Léon Trotsky, Jacob Sverdlov, Grigori Zinoviev, etc. L'Allemagne, que Pacelli connaît bien, vaudra donc toujours mieux que l'Union soviétique, que Pacelli ne connaît pas mais qui est athée, même si cela concerne surtout les chrétiens orthodoxes qui ne sont après tout qu'une dissidence. En tant que secrétaire d'État à Rome, donc responsable de la *realpolitik* extérieure du Vatican, Pacelli va alors faire, on l'espère inconsciemment, le jeu de Hitler. En vue de conclure un Concordat avec Hitler, il manœuvre en effet pour obtenir le silence du Parti du centre, qui était, après le parti social-démocrate, le second parti politique de l'Allemagne de Weimar et qui avait le soutien potentiel de 27 millions de catholiques allemands. Le concordat fut signé le 20 juillet 1933, le Parti du centre passa aux oubliettes et Hitler en tira la conclusion que l'accord était « particulièrement significatif dans le cadre de la lutte urgente contre la juiverie internationale ». Enfin, lorsque Pacelli devint Pie XII, l'hypothèse la plus charitable que l'on puisse donner de son silence obstiné face à l'Holocauste, est qu'il pensait pouvoir un jour, en ne heurtant pas l'Allemagne nazie, l'amener à conclure, sous la houlette papale, un traité de paix avec les Alliés. Il était, sur ce point, aussi naïf que le pape Benoît XV, qui avait déjà tenté le coup sans succès lors du premier conflit mondial.

La France est le complice du génocide rwandais. On a déjà vu que l'intervention des forces françaises avait permis, en 1993, d'éviter que le Front patriotique rwandais n'atteigne la capitale du

Rwanda. Mais la France a également fourni des tonnes d'armement au régime dictatorial d'Habyarimana ainsi qu'une assistance militaire étendue à l'entraînement de l'Interahamwe, la milice extrémiste hutu. Enfin, si l'Opération Turquoise lancée par la France à la fin du génocide avait des visées humanitaires, qui ont sans doute permis de sauver environ 10 000 personnes dans le sud-ouest du pays, elle a aussi couvert la fuite de nombreux génocidaires, c'est-à-dire de témoins gênants, vers l'est du Zaïre.

LES SPECTATEURS

Quant à la *realpolitik* cynique de différents pays spectateurs des génocides, on l'a évoquée précédemment à propos des entraves mises, dans les années trente, à l'octroi de visa d'immigration aux ressortissants juifs d'Europe. Mais elle s'est aussi manifestée dans le refus, par les Alliés, de bombarder les installations des camps d'extermination. Les prétextes évoqués ont tous été d'une mauvaise foi évidente: nécessité de réserver les bombes aux installations militaires sinon à installer la terreur parmi les populations civiles allemandes, à moins qu'il ne s'agisse d'éviter que des Juifs ne meurent dans le bombardement d'une chambre à gaz pour qu'ils puissent y périr plus sûrement le lendemain ou le surlendemain.

MANIPULATION ET RESPONSABILITÉ

Le professeur Midlarsky, qui est américano-juif, consacre également de nombreuses pages à s'interroger sur la responsabilité éventuelle, dans l'ampleur

finale de l'Holocauste, de certains représentants des communautés juives, représentants agréés et manipulés dans tous les sens par les autorités allemandes. On oublie, en effet, trop souvent que les officiers S.S. n'étaient pas des brutes incultes, mais que les deux tiers d'entre eux avaient suivi des études supérieures, le plus souvent en droit. Si les insuffisances de plusieurs responsables des communautés juives sont incontestables, rien ne permet pourtant de dire qu'ils auraient pu réussir à sauver beaucoup plus de vies humaines après la mise en route, au début de 1942, de la mécanique inexorable de l'extermination totale des Juifs d'Europe. À la fin de la guerre toutefois, alors que les troupes soviétiques étaient aux portes de la Hongrie, le professeur Midlarsky estime que des dizaines de milliers de Juifs hongrois auraient pu échapper à l'Holocauste si les responsables, dont on sait qu'ils étaient au courant, avaient averti la population du sort qui l'attendait. Celle-ci aurait alors pu se disperser et se terrer en attendant l'arrivée imminente de l'Armée Rouge.

AUJOURD'HUI ET DEMAIN

Si l'on passe maintenant des considérations historico-théoriques du professeur Midlarsky à la situation actuelle, on constate que deux pays au moins sont dans une situation de « perdants » : la Russie et le Soudan.

Par rapport à l'ancienne Union Soviétique, la Russie a perdu non seulement ses satellites européens, mais encore des territoires qui lui étaient intimement liés depuis plus longtemps comme la Biélorussie

et l'Ukraine. Au même titre que l'Empire ottoman de naguère, elle craint en conséquence d'autres dissidences et s'est ainsi opposée à l'indépendance de la Tchétchénie en 1991. La répression sauvage qu'elle y poursuit depuis lors se fait désormais sous la bannière fallacieuse de la lutte antiterroriste.

Au Soudan, après une longue guerre civile entre le nord et le sud, laquelle aurait coûté environ deux millions de morts, le pays est désormais en voie de partition. Les autorités de Khartoum se sont alors tournées, en 2003, vers la province orientale du Darfour, où environ 200 000 personnes auraient déjà été massacrées ou déplacées. Le plus clair de ces exactions revient au Janjaweed, une milice comparable dans ses objectifs à l'ancienne Interahamwe au Rwanda.

Pour les amateurs de *realpolitik* cynique, il n'est pas inutile de rappeler que la Russie et le Soudan sont de gros fournisseurs actuels ou potentiels de pétrole et de gaz naturel.

La communauté internationale, et plus particulièrement les démocraties qui en font partie, réussira-t-elle à empêcher demain ce qu'elle n'a pas pu ou pas voulu enrayer il y a une dizaine d'années au Rwanda?

QUID DES DÉMOCRATIES ?

Il n'est pas certain, tout d'abord, que les démocraties soient elles-mêmes à l'abri de commettre des génocides. Bien qu'il ne soit toujours pas prouvé que les autorités américaines aient un jour ordonné officiellement le massacre des Indiens

d'Amérique, ces derniers n'en ont pas moins été décimés. L'Angleterre, de son côté, a été plusieurs fois à deux doigts de pratiquer le génocide des catholiques irlandais: en 1590 sous le règne d'Élisabeth I (qui n'était certes pas une démocrate), en 1649 sous Cromwell (qui n'était pas non plus très démocrate), à la fin des années 1840 lors de la grande famine qui a ravagé l'Irlande, puis encore lors de la rébellion irlandaise de 1916 et de la rébellion subséquente de 1920-1921, où les autorités britanniques n'ont pas hésité à utiliser des forces paramilitaires pour mater les catholiques irlandais. De son côté, la politique suivie par l'État d'Israël à l'égard des Palestiniens a été fréquemment plus que suspecte.

D'autre part, la démocratie fonctionne par définition à coup d'élections. Dans le cas du génocide rwandais, cela a conduit le président Clinton, désireux d'être réélu chez lui, à faire pression pour que les forces des Nations unies présentes sur place soient évacuées ou n'interviennent pas. Pour gagner les élections de 1996, il fallait en effet éviter que des soldats américains ne soient entraînés dans une aventure aussi dangereuse médiatiquement que celle qui avait eu lieu en Somalie un peu auparavant.

Enfin, si la liberté d'expression des démocraties conduit théoriquement, selon l'image consacrée, à faire du monde un village, on constate aussi que, sous la pression de l'audimat et des annonceurs — ce qui revient d'ailleurs à la même chose —, les médias ont de plus en plus tendance à privilégier leur petit village. Les faits di-

vers (dérapage d'un camion sur la nationale 4, débordement d'un ruisseau, saga de Francorchamps, prénoms des rejets du prince Laurent, etc.) ont désormais la priorité. Autrement dit, si la démocratie, lorsqu'elle fonctionne plus ou moins bien, est une bonne chose pour ceux qui y vivent, il n'est pas du tout prouvé qu'elle saura être mobilisée demain pour empêcher les Tchétchènes ou les habitants du Darfour d'être éliminés. ■